→ CERTIFICAT DE SPECIALISATION

APPRENTISSAGE

Code RNCP : 31620

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

CAMPUS HORTITHÈQUE NATURAPÔLE

Durée :

- Formation alternée sur 1 an
- De septembre à juin
- 560 h de formation en centre soit 16 semaines
- 1 260 h en entreprise soit 36 semaines (congés payés compris)

Lieu :

Formation théorique à Fauville en Caux
Formation pratique sur des chantiers-école

Modalités pédagogiques :

- Formation en présentiel
- Pratiques sur plateaux techniques
- Utilisation des ressources numériques

Coût de la formation :

Formation gratuite pour l'apprenti-e
Prise en charge du coût de la formation par les opérateurs de compétences
+ d'informations sur cfa.naturapole.fr

Contact gestionnaire de contrat :

Tél. 02 35 95 97 00
cfa.fauville@educagri.fr
1333 rue Bernard Thélu
Fauville en Caux
76640 Terres de Caux
www.cfa.naturapole.fr

Arboriste Elagueur

Par Unités Capitalisables

CHÂTEAU de MESNIÈRES
COLLÈGE · LYCÉE · SUPÉRIEUR

En partenariat avec le Lycée Saint Joseph

Ce diplôme est également accessible
en formation continue ou en VAE (naturapole.fr)

Objectifs de la formation

Le Certificat de Spécialisation (C.S.) Arboriste Elagueur est un diplôme de niveau 4 qui permet à son-sa titulaire d'être capable de

- Prendre en compte les attentes du client
- Analyser le végétal dans son environnement
- Préparer le chantier dans le respect des normes de sécurité
- Effectuer des activités de démontage, abattage et élagage sur des arbres
- Veiller au bon entretien du matériel

Pour la poursuite d'études et les débouchés professionnels se référer au site internet.

Conditions d'admission

Pour être admis.e en formation le-la candidat-e doit :

- Etre âgé-e de 18 à 29 ans,
- Etre titulaire au minimum d'un diplôme de niveau 4 en aménagements paysagers (autre diplôme sans lien avec le métier nous conctacter)
- L'entrée en formation ne peut être effective qu'après la signature d'un contrat d'apprentissage.
- valider les tests et entretien d'admission

Le recrutement se fait après entretien et tests pratiques et théoriques, avec l'équipe des formateurs-trices en charge des enseignements, dont le but est d'évaluer les motivations et capacités physiques des candidat-es.

Suite au positionnement et pour les personnes en situation de handicap, des aménagements de parcours et d'évaluation peuvent être proposés.

APPRENTISSAGE

Contenu de la formation

La formation comporte 3 UC :

UC 1	• Définir une stratégie d'intervention
UC 2	• Mettre en oeuvre des techniques d'accès au poste de travail
UC 3	• Réaliser des interventions techniques sur les arbres

Atouts de la formation

- Brevet Grimpeur Sauveteur dans l'Arbre (GSA)
- Formation aux travaux à proximité des réseaux (AIPR)
- CACES nacelle
- Brevet Sauveteur Secouriste du Travail

Evaluation - Validation

L'évaluation est constituée de 3 unités capitalisables indépendantes, dont les contenus doivent être adaptés par le CFA. Elle se fait en cours de formation suivant un palier de progression professionnelle. Le diplôme du Certificat de Spécialisation est délivré aux candidat-es ayant obtenu chacune des 3 Unités Capitalisables. Possibilité de valider un ou plusieurs blocs de compétences du diplôme.

Chiffres clés

- Taux moyen de réussite à l'examen (FCA 2019-2023) : 65.9 %
- Taux d'emploi (à 6 mois, sortants 2021) : 100 %
- Taux moyen de satisfaction (FCA 2019-2023) : 93.55 %

Rémunération

18 à 21 ans	21 à 25 ans	26 ans et +
51 % du SMIC	61 % du SMIC	100 % du SMIC

Le salaire peut être supérieur en vertu d'un accord conventionnel ou contractuel et/ou majoré de 15 points selon le diplôme permettant l'entrée en formation.

Contact gestionnaire de contrat :

Tél. 02 35 95 97 00

cfa.fauville@educagri.fr

1333 rue Bernard Thélu
Fauville en Caux
76640 Terres de Caux

www.cfa.naturapole.fr

cfa.naturapole.fr

MAJ : OCTOBRE 2023 - I. FRANC

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE
Liberté
Égalité
Fraternité

FRANCE compétences

RÉGION NORMANDIE

Le CFA de Seine-Maritime est un centre constitutif de l'Etablissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricole de Seine-Maritime.